

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un le 15 février à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Serge MERCADIE.

<u>Etaient présents</u>: Mesdames Sophie BOUGRAS, Marie Thérèse FORESTIER, Amélie GUILLY, Sylvie MOREAU, Annie VADENNE, Madeleine FRANCHINA, Cyrielle AVRIL, Geneviève GOUTIN, Marie Hélène DEBRUS Messieurs Xavier BOURGEOIS, Christophe CORMIER, Sylvain COUTANT, Didier FREYCENON, Serge MERCADIÉ, Alain PARREAU, Philippe THIERRY, Andréï TODEA, Philippe PAYARD formant la majorité des membres en exercice

Absents: Monsieur Jean-Claude BRIAND

Secrétaire de séance : Madame Annie VADENNE

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la réunion du 4 janvier 2021

DELIBERATION N° 2021-2

Compte rendu des décisions prises par le Maire

Monsieur Serge MERCADIE rappelle à l'assemblée qu'il doit, conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 – alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, lui rendre compte des décisions qu'il a prises dans le cadre de la délégation qu'elle lui a consentie.

Décision n° 2020-33 du 24 novembre 2020 : contrat pour mission Bbio attestation RT2012 et assistance MO conception avec E.T.E. 45 dans le cadre de l'extension du bâtiment du PSPG pour la somme de 1 080 €

Décision n° 2020-34 du 3 décembre 2020 : contrat de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la SARL INCA pour la mise à jour et le renouvellement du marché à bons de commandes de travaux pour la somme de 14 000.00 € HT

Décision n° 2020-35 du 4 décembre 2020 : contrat de services Bles BL connect avec BERGER LEVRAULT pour la mise en place d'un échange sécurisé des actes avec les services de l'état pour la somme de 100 € HT par an

Décision n° 2020-36 du 22 décembre 2020 : convention de vérification SILVER du système de protection foudre de l'église avec la société BCM FOUDRE pour la somme de 230 € HT annuellement à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée de trois ans.

Décision n° 2020-28 du 26 octobre 2020 : contrat de mission Maîtrise d'œuvre programme de voirie 2020 avec la SARL INCA pour la somme de 18 000 € HT,

Décision n° 2021-1 du 14 janvier 2021 : convention n° 2108 avec l'Association pour le Développement et la Solidarité (ADS 45) pour effectuer certains travaux d'espaces verts pour un montant de 0 à 4 200.00 € pour l'année 2021

Décision n° 2021-2 du 5 février 2021 : contrat de vérification périodique des installations et équipements techniques et sportifs avec la société BUREAU VERITAS pour la somme de 8 239.20 € TTC pour l'année 2021

DELIBERATION N° 2021-3

Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Les membres du conseil municipal ont décidé de modifier le tableau des effectifs du personnel communal, suite au recrutement d'un agent, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint d'animation à temps complet au 1er mars 2021

DELIBERATION N° 2021-4

Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Les membres du conseil municipal ont décidé de modifier le tableau des effectifs du personnel communal suite à l'avancement de grade de trois agents, à compter du 1er avril 2021, de la façon suivante :

Créer :

- 2 postes d'agent technique principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste ATSEM principal de 1^{ère} classe

Et de supprimer « Vu l'avis de principe du Comité Technique du 07/04/2015 » -

- 1 poste d'ATSEM principal de 2ème classe à temps complet,
- 2 postes d'adjoint technique territorial à temps complet

DELIBERATION N° 2021-5

Création emplois saisonniers

Les membres du conseil municipal ont décidé de créer 10 postes emplois saisonniers d'adjoint s techniques afin d'assister les agents en poste dans les services techniques durant l'été, et de pallier le surcroît d'activité pendant cette même période.

DELIBERATION N° 2021-6

Indemnité enseignants accompagnateurs classe de découverte

Les membres du conseil municipal ont décidé d'actualiser l'indemnité pour les enseignants accompagnateurs de classe de découverte

Le calcul de cette indemnité à compter du 1er janvier 2021 sera la suivante :

(Sur la base du SMIC au 1er janvier 2020) :

- forfait	4.57 €
- 230 % du SMIC	23.58 €
- moins 2h (avantages en nature)	-9.90€
(4.95 € au 1/01/2021)	

18.25 € par jour (La durée du séjour va du jour de

l'arrivée sur le lieu de séjour de la classe au jour précédant celui du départ de ce lieu)

DELIBERATION N° 2021-7

Subventions 20201

Les membres du conseil municipal ont décidé à l'unanimité d'allouer une subvention de fonctionnement suivante au titre de l'exercice 2021 :

	MONTANT en €
Familles rurales Dampierre	30 000
TOTAL	30 000

DELIBERATION N° 2021-8

Convention avec « Familles rurales association Dampierre-en-Burly»- Exercice 2021

Les membres du conseil municipal ont autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec Familles rurales de Dampierre suite à l'octroi d'une subvention de 30 000.00 € à l'association (convention obligatoire pour tous versement de subvention à partir de 23 000.00 €)

DELIBERATION N° 2021-9

Demande subvention pour travaux sur monument historique

Dans le cadre de la restauration d'un tableau, création d'un cadre et d'un support de présentation pour sa mise en valeur dans l'église les membres du conseil municipal sollicitent une aide financière de 7 158.00 € au titre des subventions de l'état, soit 60% du montant HT des travaux.

DELIBERATION N° 2021-10

Approbation du Règlement Intérieur du Conseil Municipal Mandat 2020-2026

Pour faire suite à la présentation les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal, les membres du conseil municipal ont adopter ce règlement intérieur.

DELIBERATION N° 2021-11

Autorisation signature DT travaux grange rue d'en Haut

Pour faire suite à l'acquisition d'un bien (une grange) rue d'En Haut les membres du conseil municipal ont autorisé Monsieur le Maire à déposer une déclaration de travaux (travaux de toiture) auprès des services de la communauté de communes Val de Sully.

DELIBERATION N° 2021-

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été clos à 20h54

Le Maire,

Serge MERCADIE.